- Association de Géographes Français (AGF) -
Programme de la séance du 29 septembre 2018
09h – 12h30 / 14h – 18h
- Institut de Géographie : 191, rue Saint-Jacques – 75005 – Paris -
(Nouvel Amphi et Petit Amphi)

Thème
LES GEOGRAPHES ET LA NATURE : NOUVEAUX REGARDS

Coordonnateur :

Bertrand SAJALOLI
bertrand.sajaloli@univ-orleans.fr
Maître de Conférences en Géographie, Université d'Orléans
Laboratoire EA 1210 CEDETE (Centre d'Étude sur les Territoires et l'Environnement), Université d'Orléans
Commission de Biogéographie du Comité National Français de Géographie
Membre du conseil de l'Association de Géographes Français, présidée par
Edith FAGNONI, Professeure Sorbonne Université

Les géographes et la nature. Nouveaux regards

Longtemps, la nature fut ignorée ou contournée par la géographie. Quasi-absente de la géographie urbaine jusqu'aux années 1980, ramenée au rang d'aménités paysagère ou agricole par les géographies régionales et rurales, elle était fragmentée en objets disjoints par la géographie physique : géomorphologie, climatologie, hydrologie, biogéographie... Si elle revient au cœur de la discipline dans les années 1990 et 2000, ce n'est pas en tant qu'objet mais en tant qu'enjeu par le prisme de la géographie des risques et de l'environnement puis de celle du développement durable. Cristallisant d'épiques batailles au sein de la communauté des géographes, la nature sert dans les années 2010 de support à des positionnements épistémologiques – géographes aménageurs *versus* géographes écologistes –, voire politiques, sans pour autant être regardée pour et par elle-même.
Les dangers inhérents au réchauffement climatique, les graves atteintes à la biodiversité dénoncées par l'IUCN (Union Internationale de Protection de la Nature) et les ONG de protection de la nature annonçant une sixième et imminente extinction des espèces floristiques et faunistiques, la mondialisation culturelle, contribuent sans doute à un changement de regards des géographes sur la nature. Chaque individu, chaque espèce, chaque écosystème, chaque couple être humain-nature, tend à constituer une entité, rare, unique, menacée et examinée pour elle-même via une approche globale, territorialisée et multi culturelle. Construit social autant que biophysique, la nature n'est plus tenue à distance.
Ce sont ces regards inédits que les géographes portent sur la nature et sur sa place en géographie qui seront explorés lors de cette Journée de l'Association de Géographes Français du 29 septembre 2018. Ils relèvent du renouvellement des objets et des outils d'observation, tandis que cette attention s'effectue également dans un cadre de féconds

échanges entre les sciences humaines, historiens, anthropologues, archéologues, ethnologues et bien sûr géographes s'associant au sein de programmes ou de structures pluridisciplinaires (Groupe d'Histoire des Forêts Françaises, Groupe d'Histoire des Zones Humides...). La nature entre également dans le champ de l'esthétique qui, étudiant la perception sensorielle, les jugements et les émotions provoqués par l'expérience, investit maintenant l'écologie et les formes environnementales. Cette esthétique verte tend également à transformer le regard que l'on porte sur la nature en ville qu'elle soit spontanée ou au contraire volontaire. Culturelle, la nature forge alors les identités, notamment pour nombre de peuples autochtones et sa défense ne s'appuie alors en rien sur des fondements écologiques (biodiversité, espèces protégées...) mais sur une argumentation ethnologique et anthropologique. Consubstantielle à l'homme, la nature acquiert une dimension sacrée, religieuse qui est aujourd'hui en cours de réhabilitation notamment dans les pays du Nord peu ou moins marqués par la spiritualité. Cela ouvre bien entendu le débat sur une géographie des perceptions de la nature et l'élaboration d'un tableau géographique des contextes éco-culturels de chaque aire civilisationnelle. Enfin, son recul même propulse la nature au statut de bien rare, convoité, d'où son irruption dans le champ de l'économie territoriale avec les notions de service écosystémiques et ou de capital vert.

Cette séance de l'Association de Géographes Français (AGF) vise à alimenter la réflexion d'une des questions proposées au concours d'enseignement (Agrégation de Géographie) mais aussi, en s'ouvrant à toutes les sciences humaines, à confronter les regards et les approches. Elle s'organise en deux sessions plénières consacrées à des questions épistémologiques qui encadrent quatre sessions tenues en parallèle abordant des aspects plus thématiques. En association avec la SNPN (Société Nationale de Protection de la Nature) et la Commission de Biogéographie du CNFG (Comité National Français de Géographie), cette Journée AGF fera l'objet d'une double publication : le Bulletin de l'Association de Géographes Français d'une part, un ouvrage commun d'autre part.

PROGRAMME
et
résumés des communications

Cette journée s'articulera entre séances plénières et sessions thématiques : sessions 1 et 2 et sessions 3 et 4 en parallèle.

Séance plénière 9h-10h45 : Une nouvelle épistémologie géographique de la nature ? *(Nouvel amphi)*

Session 1 : 11h-12h30 : De nouveaux objets géographiques de nature ? *(Nouvel amphi)*
Session 2 : 11h-12h30 : De nouveaux outils géographiques de nature ? *(Petit amphi)*

12h30-14h : Pause déjeuner

Session 3 : 14h-16h : La ville, une réinvention de la nature ? *(Nouvel amphi)*
Session 4 : 14h-16h : D'autres regards des sciences humaines sur la nature *(Petit amphi)*

Séance plénière 16h20-18h : De la nouvelle épistémologie géographique de la nature à la pédagogie de sa protection ? *(Nouvel amphi)*

18h : Fin des travaux

La participation à cette journée est libre d'accès dans la limite des places disponibles.

9h-10h45 Séance plénière : Une nouvelle épistémologie géographique de la nature ? *(Nouvel amphithéâtre)*

9h-9h20 : **Les géographes et la nature. Nouveaux regards. Présentation, problématique. Bertrand SAJALOLI**

09h20-09h40 : **Géographie et nature abiotique : nature ignorée ou nouvelle forme de nature ?**

Claire PORTAL et François BÉTARD
Maître de Conférences, Université de Poitiers, Laboratoire Ruralités, EA 2252 / Maître de Conférences HDR, Université Paris-Diderot, Paris 7, Laboratoire PRODIG, UMR CNRS 8586

Résumé : Cette proposition part d'un constat : malgré une reconnaissance internationale scientifique et institutionnelle, la nature abiotique peine à trouver sa place dans les recherches menées par les géographes français sur la nature. Sans prétendre à l'exhaustivité, l'objectif est ici d'établir un positionnement qui revient sur les fondements conceptuels et les méthodes qui caractérisent les recherches menées sur la nature non-vivante. Cette réflexion propose de discuter trois assertions qui visent à interroger la nature abiotique en tant qu'objet géographique.

1/ la nature abiotique est déconnectée de la nature « vivante »

Il s'agit ici d'interroger les relations entre une nature vivante (i.e. la biodiversité) et la nature non-vivante (i.e. la géodiversité). Par géodiversité, on entend ici « la variété, la diversité des caractéristiques géologiques (substrats), géomorphologiques (reliefs) et pédologiques (sols), ainsi que leurs combinaisons, systèmes et processus. Elle inclut des témoins de la vie passée, les écosystèmes et l'environnement de l'histoire de la Terre comme les processus atmosphériques, hydrologiques et biologiques agissant de façon récurrente sur les roches, les formes du relief et les sols ». Cette vision implique des connexions entre les deux mondes et une certaine porosité, en particulier autour des questions de vulnérabilité (d'une espèce / d'une roche), d'habitat (biotope / géotope) et de protection (parcs naturels, géoparcs).

2/ la nature abiotique n'est pas associée à une forme de culture

Le terme de géodiversité est parfois utilisé d'une façon plus holistique pour établir les liens entre nature abiotique et société, considérant par exemple les éléments géologiques et géomorphologiques en tant que supports indissociables de sites artistiques, religieux, historiques, archéologiques. Ils sont aussi identifiés pour eux-mêmes comme des composants fondamentaux de l'armature paysagère (réelle et représentée), auxquelles sont souvent attribuées des valeurs patrimoniales (les géopatrimoines) ou ressourcielles (services géosystémiques). La nature abiotique artificialisée constitue un champ de recherche émergent, où les sociétés sont considérées comme des agents morphogènes contribuant au façonnement de la géodiversité au sein des territoires. Elles modifient la nature abiotique (i.e. les espaces urbains ou fortement anthropisés), créent volontairement des formes anthropiques (mises en scène paysagère) jusqu'aux conceptions de *landforms buildings* (building-reliefs), réels ou utopiques.

3/ la nature abiotique est une affaire de géosciences (et non de géographes)

La géodiversité et les géopatrimoines bénéficient d'une exposition internationale, mais c'est souvent sous la dénomination « patrimoine géologique » qu'est englobée la nature abiotique (voir la *Déclaration Internationale des droits de la mémoire de la Terre*, 1991). La géomorphologie des géographes a été *de facto* intégrée à la géologie, mêlant deux sciences dont les problématiques, les méthodes et les objets d'études sont différents : géologues et géomorphologues n'identifient pas et ne « voient » pas la même chose. Le premier va se préoccuper de géodiversité et de nature abiotique en examinant la diversité des roches et des structures géologiques (minéraux, fossiles, strates, plis…) tandis que le second perçoit surtout les formes de relief par les processus, l'espace, le territoire, le paysage et finalement par l'étude d'interactions nature abiotique-société. Loin d'être concurrentes, ces deux disciplines apparaissent donc comme complémentaires, tant dans leurs approches temporelles et spatiales que dans les stratégies de valorisation et de vulgarisation scientifiques.

09h40-10h : **Les approches naturalistes en géographie, pour un renouveau réflexif autour de la notion de Nature**

Simon DUFOUR et Laurent LESPEZ
Maître de Conférences HDR, Université de Rennes, CNRS, LETG - UMR 6554 / Professeur, Université de Paris Est Créteil (UPEC) et Laboratoire Géographie Physique (LGP) - UMR CNRS 8591

Résumé : La géographie possède une longue tradition de recherche sur les structures et les processus biophysiques. L'objectif de cette contribution est de réfléchir au rôle et à la contribution des approches naturalistes à la discipline aujourd'hui alors que l'on assiste à un renouveau des questionnements. En effet, même si les approches naturalistes se concentrent sur la dimension biophysique de la nature, elles ne sont pas sourdes aux enjeux que ces travaux possèdent dans la sphère sociale (aide à la gestion, instrumentalisation des indicateurs et des résultats produits, rôle politique de l'expertise, etc.). Il s'agit donc, premièrement, de mettre en lumière la dimension réflexive des travaux conduits en géographie biophysique aujourd'hui. En effet, cette dimension, malheureusement souvent non-explicitée, est pourtant clairement présente aussi bien dans des situations d'expertise que dans l'analyse des dynamiques socio-écologiques contemporaines ou sur une durée plus longue. Deuxièmement, il s'agit de discuter les conditions épistémologiques, conceptuelles et méthodologiques qui permettent l'articulation de l'étude des processus biophysiques avec les enjeux sociaux et le développement de cette démarche réflexive en géographie. Pour cela, nous mobiliserons notamment les travaux de I. Hacking et l'exemple de l'évolution du concept de géosystème (Bertrand et Bertrand, 2002). Enfin, troisièmement, il s'agit d'argumenter sur la pertinence d'une place pour une approche naturaliste en géographie qui prend en charge l'étude de la dimension spatiale des structures et des processus biophysiques car elle ne fait pas l'unanimité parmi les géographes. Pour cela, seront successivement abordées les notions d'hybridation (ou de co-construction) de nos environnements contemporains et de discipline relationnelle. Nous conclurons sur l'idée que rejeter hors de la géographie l'étude des processus biophysiques renforcerait la séparation nature/culture alors même que les appels issus des sciences sociales et de l'anthropologie pour les rapprocher se multiplient. Ce rapprochement des dimensions naturelles et culturelles nécessite la définition de conditions intellectuelles et institutionnelles propices. Il nécessite ainsi de renouveler le cadre épistémologique afin de prendre en compte la diversité des épistémologies dans chaque approche ; ainsi ce qui pourrait être perçu au sein de la géographie comme un handicap (la diversité intra-disciplinaire des cadres épistémologiques) pourrait être considéré comme un atout (la capacité à prendre en compte les deux). Cela implique un double de mouvement qui n'a rien d'évident depuis les approches de type « sciences de la nature » vers celles de type « sciences sociales » et inversement. Même s'il faut reconnaître que les forces centrifuges restent fortes, il nous semble que ce double mouvement est possible et pourrait être facilité par l'existence d'institutions de cohabitation des approches au sein de la géographie.

10h-10h20 : **Repenser la « nature sauvage » avec la géographie animale**

Guillaume MARCHAND, Philippe SIERRA et Farid BENHAMMOU

Docteur en géographie / Professeur de géographie en classes préparatoires, Lycée Fermat et St Sernin (Toulouse) / Professeur de géographie en classes préparatoires, Lycée Camille Guérin (Poitiers). Membres fondateurs du Collectif GATO (géographie des animaux non-humains et territoires)

Résumé : Au cours des vingt dernières années, on a assisté dans la géographie anglo-saxonne et secondairement chez les géographes français à l'essor d'une géographie animale, on devrait dire d'une géographie des animaux non humains. Se saisir pleinement de l'étude géographique des animaux, délaissée tant par les tenants de la géographie physique, souvent désarmés intellectuellement pour les étudier, que par ceux de la géographie humaine ayant été de plus en plus nombreux à rejeter les considérations environnementales pour des raisons épistémologiques (ce serait déterministe) ou idéologiques (écolo - - scepticisme, « humanisme »), a ouvert la voie en fait à de nouvelles approches d'une géographie réconciliée. Ce faisant, l'approche des animaux permet de revisiter les notions de territoire, d'Habiter, de repenser les méthodes de la cartographie animale utilisées par les biologistes/éthologues et aussi de poser des questions éthiques sur notre rapport à l'environnement mais surtout aux autres. En décentrant le regard des finalités strictement humaines vers les relations humains-non humains, voire en permettant d'appréhender le point de vue animal, cette branche en constitution permet aussi de repenser l'objet « nature », à la fois en dépassant la dichotomie nature/culture déjà dénoncée mais aussi en posant de manière explicite la question de nos définitions de ces termes, et en particulier de la notion de « nature sauvage ».

Dans un premier temps, il s'agira donc de faire le point sur les apports épistémologiques de la géographie animale à l'approche des environnements « naturels » (quels auteurs ? quel environnement considéré ? quelle « nature » déduite ?). Nous montrerons comment ces nouvelles approches doivent conduire à réviser notre regard de géographe sur la « nature ». Pour cela nous nous appuierons sur les cas de gestion d'espèces sauvages considérés comme autochtones (ours pyrénéen ; grands prédateurs fluviaux d'Amazonie) ou allochtones (Ibis sacré dans l'ouest français), en posant la question du « point de vue animal ».

10h20 – 10h40 : **Le problème public de la biodiversité et ses relations à l'agriculture : histoire longue et médiatisations nationale et régionale entre 1999 et 2017**

Julie DELCLAUX et Philippe FLEURY
Doctorante PhD Student ISARA-LYON / Laboratoire d'Études Rurales (LER), Université Lumière - Lyon 2

Résumé : La protection de la biodiversité est aujourd'hui devenue un enjeu majeur. Cependant, il existe encore peu de travaux sur la construction de la biodiversité comme problème politique et scientifique, et encore moins sur ses relations à l'agriculture, bien que celle-ci soit souvent citée comme un des facteurs responsables de la fragmentation des habitats. Aborder cette question par la notion de problème public permet d'enrichir les réflexions politiques et géographiques sur les nouveaux objets et espaces de la biodiversité. L'analyse des étapes de problématisation et publicisation est intéressante à mobiliser pour questionner l'émergence de la relation entre biodiversité et agriculture dans les préoccupations sociales, sa mise à l'agenda politique mais aussi l'évolution des objets auxquels elle fait référence ainsi que leurs échelles spatiales.

Nous proposons dans cette communication de revenir sur l'histoire longue du problème public de la biodiversité et de ses relations avec le monde agricole, à travers une analyse bibliographique des travaux existants, complétée par une analyse dans un temps court de la médiatisation de ce problème public. Pour ce deuxième aspect nous mettons en œuvre une analyse lexicométrique de la presse nationale (*Le Monde*, *L'Humanité*, *Les Échos*, *La Tribune*, *Libération*, *Le Figaro*, *La Croix*) et régionale en Rhône-Alpes (*Le Progrès*) entre 1999 et 2017.

La problématisation de l'érosion de la biodiversité s'inscrit en premier lieu dans la genèse de la protection de la nature. Sous l'influence des artistes, puis grâce à la progressive construction des connaissances scientifiques, la nature devient objet de protection. La création du mot biodiversité en 1986 marque un double tournant dans les recherches scientifiques et les politiques publiques. Les espaces de nature ne sont plus excluants des activités humaines, et les questions de biodiversité se pensent à une échelle globale. A la biodiversité remarquable, s'ajoute celle nuisible que l'agriculture productiviste et moderniste cherche à mettre à l'écart, puis la biodiversité ordinaire, celle qui n'est pas rare mais qui mérite néanmoins notre attention. Ces nouveaux objets ouvrent à de nouveaux espaces comme celui de la ville, ou à de nouveaux processus tels que les continuités écologiques de la politique Trame Verte et Bleue.

La mise à l'agenda d'un problème dépend de facteurs multiples parmi lesquels les médias ont un rôle important. L'analyse lexicométrique nous permet d'analyser en finesse les dynamiques de problématisation et de publicisation de la relation entre agriculture et biodiversité. Contrairement au niveau régional, l'analyse nationale montre une médiatisation en pics correspondant à des évènements politiques, en particulier le Grenelle de l'environnement en 2007. Cette médiatisation de la dimension politique, s'accompagne d'un glissement des contenus des articles d'une vision écolo-centrée à une vision humano-centrée.

Une classification hiérarchique descendante montre également que les articles ont tendance à passer d'une échelle internationale à nationale voire supra-locale depuis le milieu des années 2000. Le nombre d'articles régionaux dépassent ainsi ceux nationaux à partir de 2012.

De plus, pour essayer de capter cette ressource rare qu'est l'attention publique, le problème de la biodiversité s'accompagne souvent dans la presse nationale d'une mise en perspective globale avec la question environnementale : biodiversité, enjeux alimentaires mondiaux, et changement climatique sont reliés dans un vaste système de problèmes. De même, des considérations économiques, via le concept de services des écosystèmes sont de plus en plus fréquentes.

La relation entre biodiversité et agriculture est donc multiple, variable dans le temps comme dans l'espace. La problématisation et la publicisation de celle-ci par les médias suit des chemins complexes où interagissent tout à la fois l'évolution des connaissances et des paradigmes scientifiques, des évènements internationaux et nationaux mais aussi régionaux et locaux, et des situations de crise autour de projets de préservation de la biodiversité. Au final, les médias par les représentations qu'ils véhiculent participent de fait au traitement public et politique du problème public et sont ainsi plus que de simples vecteurs des connaissances scientifiques et de l'actualité.

11h-12h30 Session 1 : De nouveaux objets géographiques de nature ?

(Nouvel amphithéâtre)

11h – 11h20 : **De l'ours brun des Pyrénées à l'ours polaire en Arctique : une géopolitique vive de la faune et des sociétés**

Farid BENHAMMOU

Professeur de géographie en classes préparatoires, Lycée Camille Guérin à Poitiers, Chercheur associé au Laboratoire Ruralités, Université de Poitiers

Résumé : Les animaux, surtout la grande faune et les carnivores, sont d'excellents médiateurs pour étudier nos sociétés, leurs mutations et le rapport au milieu. Avec l'actualité des questions environnementales, les plantigrades polaires et bruns sont des stars qui déchaînent les passions, mettent dans l'embarras les pouvoirs publics et sont d'excellents révélateurs des enjeux qui touchent les territoires en France et ailleurs. Avec le changement climatique particulièrement sensible en Arctique et les lâchers d'ours brun prévus à l'automne 2018 dans les Pyrénées françaises, il est nécessaire de faire le point sur les enjeux sociaux et géopolitiques de ces deux espèces qui n'ont pas que des ancêtres en commun puisqu'elles sont médiatiques et emblématiques de la biodiversité. On ne peut parler d'animaux géopolitiques sans évoquer également le loup qui déchaîne les passions dans l'hexagone et fait l'objet d'un plan de gestion mis en place par les pouvoirs publics qui réussit le tour de force de déplaire à la fois aux partisans et aux détracteurs du canidé sauvage. Ainsi, dans une optique comparative de ces espèces emblématiques, de l'étude géopolitique locale (interne) à l'approche géopolitique internationale (externe), nous verrons comment ces grands animaux sont des pelotes de laine à démêler permettant de mieux nous connaître nous-mêmes, nos fonctionnements politico-territoriaux et d'aborder le rapport à la nature, à l'autre.

Il s'agira dans un premier temps de faire l'état des lieux de la situation d'animaux qui paraissent si familiers au grand public et qui sont pourtant si mal connus : Où sont-ils ? Combien sont-ils ? Sont-ils vraiment menacés et dans quelle mesure ? En quoi les données scientifiques biologiques sont-elles stratégiques ? Ensuite, on ne peut que constater que s'intéresser à ces espèces amène à décrypter le fonctionnement de territoires souvent jugés marginaux et périphériques comme l'Arctique pour l'ours polaire ou les territoires ruraux montagneux pour l'ours dans les Pyrénées et le loup. Pour ce dernier, l'emprise spatiale évolue si vite que l'animal ne se limite plus à la périphérie sud-est de la France et est en passe d'occuper de larges portions de la France. Comment s'organisent les sociétés qui vivent au plus près de ces grands carnivores et pourquoi existe-t-il des organisations hostiles à l'ours brun et au loup mais pas à l'ours polaire ? Enfin, ces animaux permettent au grand public et aux autorités d'éclairer, de faire parler de territoires et d'incarner des enjeux qui seraient moins mobilisateurs s'ils restaient abstraits. Par sa position ancrée dans les sciences humaines et sociales, tout en étant ouvert aux sciences biologiques, le géographe est à-même d'apporter des clés de lecture et de compréhension, premiers pas vers une cohabitation durable non seulement avec ses espèces, mais aussi avec tout autre forme de vie sur Terre.

11h20 – 11h40 : **La trame noire, un indicateur de la place de la nature dans l'aménagement du territoire. État des lieux des pratiques et des motivations des communes de la métropole lilloise**

Magalie FRANCHOMME et Christelle HINNEWINKEL

Maitres de Conférences, Université de Lille, Laboratoire Territoires, Villes, Environnement et Société

Résumé : Émergeant dans les discussions du grenelle de l'environnement et de la politique trame verte et bleue initiée en 2007, le concept de trame noire s'est depuis largement diffusé, et en corolaire la prise en compte de la pollution lumineuse par les acteurs de l'aménagement du territoire. La nuit et la lumière artificielle en tant qu'objets de recherche ont été initialement abordés par les géographes sous l'angle de la sécurisation des lieux, des biens et des personnes et sous celui de l'esthétisme ou du festif. La question des nuisances induites par l'éclairage artificiel nocturne est posée depuis les années 1970-80 et fait l'objet de nombreuses recherches en astronomie et en écologie. De nos jours, cet éclairage est envisagé comme une source de gêne et voire même comme pollution lumineuse. Ces études ont ainsi démontré le caractère fragmentant de l'éclairage artificiel et les effets de ce dernier sur la mobilité de la faune en raison d'un effet barrière occasionnant des ruptures du noir infranchissables pour certains animaux.

La composante noire de la trame verte et bleue apparait donc « *comme un levier évident pour lutter contre la disparition et la fragmentation des habitats engendrées par la pollution lumineuse* » (Sordello, 2017). La composante noire des trames vertes et bleues n'est pas encore intégrée dans les schémas régionaux de cohérence écologiques mais plusieurs initiatives ont émergé au niveau local sous l'impulsion de gestionnaires d'espaces naturels, de bureaux d'études ou de collectivités, démontrant une réelle dynamique sur ce sujet (Ibid.). La presse locale et nationale se fait d'ailleurs l'écho de ce dynamisme comme l'illustre la multiplication récente des articles.
Ainsi la ville de Lille modifie l'éclairage public le long d'un élément majeur de sa trame bleue pour renforcer la fonctionnalité écologique de ce corridor. En collaboration avec la ville de Lille, un projet de recherche financé par la Région Nord-Pas de Calais et la Fondation pour la recherche sur la biodiversité, étudie les enjeux écologiques et sociaux de la mise en place d'une trame noire dans la métropole européenne de Lille (MEL). Le projet s'appuie ainsi sur un partenariat fort entre le bureau d'études Biotope, qui en est le porteur, trois laboratoires de recherche (CESCO, CEFE, TVES) et des institutions publiques (Ville de Lille et Service d'Espace Naturel Lille Métropole) et associatives (Coordination Mammologique du Nord de la France (CMNF). Ce projet, intitulé TRAMENOIRE, comprend deux volets : un volet écologique permettant l'inventaire des espèces de chauves-souris du territoire de la MEL et la modélisation d'une trame noire fonctionnelle, et un volet social abordant l'acceptabilité - des habitants et des agents des services de l'urbanisme - de la modification de l'éclairage public et donc de la mise en œuvre de la trame noire.
À partir du bilan des actions menées par les communes de la MEL en faveur de la modification de l'éclairage, nous proposons d'analyser les pratiques et les motivations des acteurs de l'éclairage public pour comprendre la place de la nature dans l'argumentaire développé en faveur des modifications de l'éclairage public. Ce bilan s'appuie sur deux enquêtes et des entretiens semi-directifs réalisés en 2015 et 2017 auprès des agents des services en charge de l'éclairage public des communes et du personnel des entreprises d'éclairage s'il y a délégation de service. L'objectif de l'enquête est double. Il s'agit d'une part d'identifier les communes engagées dans la modification de l'éclairage et pour ces dernières de recenser, au niveau des communes, les choix techniques effectués (renouvellement ou remplacement du mobilier, réduction de l'intensité de l'éclairage, extinction partielle ou totale). D'autre part, nous nous sommes intéressées aux motivations des communes, afin d'estimer si les arguments sont d'ordre écologique, économique ou énergétique. Les résultats, restitués sous forme cartographique, nous permettront d'éclairer la mise en œuvre de la trame noire sur ce territoire. Cette enquête révèle que la préservation de la nature n'est pas l'argument principal affiché pour justifier les modifications de l'éclairage public et que la technologie est mise en avant comme solution pour réduire les effets de la pollution lumineuse.

11h40 – 12h : **Les paysages sensoriels : une approche sensible de la nature**

Laura PÉAUD
Maître de Conférences, laboratoire PACTE UMR 5194, Université de Grenoble

Résumé : Depuis les années 1990, les travaux sur les paysages sensoriels fleurissent en géographie ainsi que dans l'ensemble des sciences humaines. Ces recherches ont d'abord été menées autour des paysages sonores (autour de R. Murray-Schafer), avant de s'ouvrir progressivement à l'ensemble du spectre sensoriel. Du point de vue des méthodes et approches, elles ont entraîné un élargissement de notre approche de la nature. En effet, en la vue n'étant plus désormais l'entrée paysagère unique, la nature s'est trouvée investie par d'autres approches : la convocation de l'ouïe, du toucher, du tactile et de l'odorat entraîne des perceptions élargies et donc renouvelées des espaces naturels. De plus, l'introduction de la sensorialité contribue aussi au développement d'un *sensual turn* géographique, ou tournant sensible, qui envisage non seulement les sens aristotéliciens, mais aussi les dimensions affectives voire émotionnelles. Ensuite, dans la lignée de travaux de Philippe Descola ou d'autres chercheurs qui interrogent les limites entre nature et culture, ainsi que les points de rencontre entre ces catégories, l'approche sensorielle réintroduit les habitant.es et indvidus au sein des paysages et dans la nature. Ce ne sont d'ailleurs pas tant les paysages pour eux-mêmes qui sont questionnés, mais plutôt l'interaction entre les individus ou les sociétés et les espaces naturels : les espaces de nature et de culture semblent converger, dans la mesure où les approches paysagères sont empreintes des cadres de pensée des sociétés. L'appréhension des espaces naturels par tous les sens permet en effet de s'abstraire de l'idée, sur laquelle l'école vidalienne a largement fondé la géographie française classique, que la vision permettrait de saisir de manière objective les paysages. Au contraire, l'approche multisensorielle rend compte d'une nature subjective, historicisée dont la représentation est marquée par un cadre social, culturel voire politique. Sur le plan des objets, l'approche sensorielle contribue aussi à brouiller les frontières entre espaces naturels et espaces artificiels ou urbains. En effet, si les travaux initiaux sur les paysages ont pris pour objets la nature (au sens large, en englobant les espaces ruraux), les recherches menées sur les paysages sensoriels considèrent autant les villes que les espaces ruraux ou naturels, contribuant ainsi à penser l'espace comme un continuum et à envisager la nature dans les espaces artificiels. Cela soulève un certain nombre de questions politiques, puisque la valorisation de la nature et des qualités paysagères dans les espaces urbains suppose des

choix en termes d'aménagements, qui peuvent mettre aux prises plusieurs représentations ou imaginaires naturels. C'est ainsi la nature même des espaces qui est questionnée. Cette communication entend donc proposer un panorama des transformations de l'approche paysagère par la pluri-sensorialité. Ces nouvelles approches s'inscrivent dans un mouvement plus général d'évolution de l'objet nature : les paysages sensoriels sont une entrée pour saisir comment la nature s'élargit (aux espaces artificiels) et est conçue dans un système d'interactions entre l'espace et les sociétés. Le propos reviendra sur l'histoire de cette approche ainsi que sur ses ressorts épistémologiques (méthodes, concepts, outils). Il portera avant tout sur le cas de la géographie, mais sans négliger pour autant le cas des autres disciplines (sciences humaines et sociales, lettres et arts) puisque l'approche sensorielle est aussi le fruit de dialogues pluridisciplinaires féconds.

12h – 12h20 : **Nouvelles écoutes du monde : réflexion sur la naturalité des sons en contexte urbain**

Julien TORCHIN

Professeur agrégé de Géographie, Doctorant en Géographie / Aménagement des espaces urbains, UMR CNRS 6590 ESO, Université Rennes 2

Résumé : Les dimensions sonores du monde connaissent depuis une quinzaine d'années un intérêt certain de la part des géographes et des urbanistes, alors même que celles-ci ont longtemps été hors du champ de leur réflexion. L'objet de cette communication est de comprendre les enjeux de ce glissement, à travers la question de la place de la nature dans l'appréhension des phénomènes acoustiques « ordinaires » des lieux, et en particulier dans le contexte urbain. Nous poserons ici deux questions : dans quelle mesure une approche géographique des phénomènes sonores est-elle envisageable (particulièrement en termes de spécificité par rapport à d'autres approches scientifiques et d'opérabilité dans une perspective aménagiste) ? Et dans quelle mesure la question de la nature, dans l'ensemble de ces approches, contribue à définir les conditions d'une modernité sonore ?

11h-12h30 Session 2 : De nouveaux outils géographiques pour la nature ?
(Petit amphithéâtre)

11h – 11h20 : **Représentations de la nature et ingénierie écologique innovante : une approche géographique de la réception sociale des zones humides artificielles**

Marion AMALRIC
Maître de Conférences, UMR CITERES, Université de Tours

Résumé : Dans le cadre de la protection des milieux, de la défense de la qualité de l'eau et plus largement de la préservation de la biodiversité, se pose la question de la qualité des rejets dans les cours d'eau. La technique de traitement de l'eau par phyto-remédiation constitue l'un des procédés d'ingénierie écologique qui se développe actuellement en France, et qui n'est pas sans soulever de débats et de controverses entre décideurs, gestionnaires et scientifiques (Ministères, Agences de l'Eau, ONEMA, IRSTEA, etc.). Les questions qui se posent concernant ces dispositifs d'ingénierie écologique interrogent à la fois la dimension « spatiale » de tels dispositifs (emprise au sol, situation, connectivité avec les milieux environnants), mais aussi les problématiques socio-territoriales qu'une telle technologie innovante soulève : utilité et efficacité techniques, réception sociale, adéquation avec les usages locaux, portage par les élus et les gestionnaires, appropriation par les habitants et les usagers. Les partisans du développement de telles technologies (filtres plantés de roseaux, zones de rejet végétalisées) mettent successivement en avant les bienfaits de la phyto-remédiation pour les milieux « récepteurs », revendiquent un fonctionnement économe en énergie, font valoir une valeur-ajoutée en termes de diversité floristique et faunistique, tandis que les plus sceptiques remettent en question l'efficacité avérée du traitement, s'interrogent sur la viabilité d'écosystèmes artificiels et redoutent le recours systématique à de telles méthodes en tant que mesures compensatoires. L'argument de l'intérêt pour les populations, qu'il soit esthétique (fleurissement), paysager (verdure) ou pédagogique (éducation à l'environnement), voire économique (services écosystémiques) est mobilisé par les divers protagonistes de ces débats, interrogeant la nécessité de la mise en place de tels dispositifs, en considérant le surcoût pour la collectivité et l'absence actuelle de règlementation à cet égard.
À partir d'une recherche menée dans le cadre d'un projet de recherche & développement (R&D) visant le développement et l'industrialisation de zones humides artificielles en sortie de station d'épuration, cette proposition vise à confronter à la réalité de la réception sociale sur le terrain les représentations que les populations riveraines ont de ces zones, les discours des acteurs en charge de la gestion de l'eau y afférant (élus des communes et intercommunalités, personnels opérationnels des services des eaux et de gestion des espaces), les attentes de l'industriel porteur du projet. Alors que ce dernier mise sur l'intérêt écologique de ces zones en tant qu'espaces de biodiversité (en complément de leurs fonctions épuratoires), les décideurs et les habitants manifestent un intérêt fondé sur d'autres aspects, inattendus, notamment les caractères innovant et esthétique du dispositif. Aussi, il s'agit dans cette communication de s'intéresser aux représentations qui sont en jeu parmi les populations riveraines lorsqu'il s'agit d'exprimer leur point de vue sur ces dispositifs d'ingénierie écologique. Pour les élus, la question soulevée est de savoir quels sont les enjeux associés à la mise en place de dispositifs qui se veulent innovants, sur les territoires qu'ils gouvernent et dans quelle mesure il pourrait s'agir d'un « verdissement » de l'action publique. Le propos cherchera à démontrer le décalage entre les présupposés de l'industriel et la réception sociale des zones de phyto-remédiation, tout en éclairant la démarche géographique méthodologique mise en œuvre.
Nous montrerons tout d'abord que les travaux qui traitent de l'ingénierie écologique et de l'innovation soulignent à quel point les rapports à l'environnement sont en lien avec une ontologie de la nature, et que ceux abordant les représentations de la nature, permettent de souligner l'intérêt d'éclairer les pratiques à l'aune des représentations sociales associées à l'eau, aux écosystèmes et aux espaces végétalisés. Nous décrirons ensuite la méthode retenue pour recueillir les représentations et les discours des habitants et des décideurs de deux communes du Sud de la France (dans le Languedoc et dans le Lot), dans lesquelles des zones humides artificielles ont été construites à la fin des années 2000. Enfin, nous montrerons quelles préoccupations dominent parmi les individus interrogés et que l'intérêt porté à la phyto-remédiation repose fortement sur ses dimensions innovantes et techniques et bien peu sur ses impacts supposés sur la diversité biologique.

11h20 – 11h40 : **La modélisation au service de la nature : un outil pour la gestion des réseaux écologiques ?**

Céline CLAUZEL
Maître de Conférences, UMR LADYSS, Université Paris Diderot

Résumé : L'intensification de la pression anthropique sur les milieux contribue à diminuer et fragmenter les habitats naturels, rendant plus difficiles les déplacements des espèces animales entre les différentes taches d'habitat. Or, ces déplacements sont indispensables à la réalisation de leur cycle de vie (recherche de nourriture, migration saisonnière, dispersion juvénile). La connectivité fonctionnelle du paysage, qui permet aux individus de se déplacer entre les taches d'habitat, est donc considérée comme un facteur-clé de la viabilité des populations animales. Sa prise en compte implique néanmoins d'appréhender les processus écologiques à une échelle spatiale plus large que celle mobilisée dans la plupart des études d'impact. Depuis une quinzaine d'années, de nombreux chercheurs ont travaillé sur le développement d'outils et de méthodes pour évaluer et réduire les impacts d'aménagement sur la connectivité. Dans ce domaine, la modélisation des réseaux écologiques par la théorie des graphes a montré sa pertinence pour représenter correctement les flux biologiques tout en limitant la quantité de données en entrée. Elle a d'ailleurs été récemment utilisée dans les volets « Éviter » et « Réduire » de la séquence ERC, à la fois par des scientifiques et des opérationnels.
La méthode consiste à représenter les réseaux écologiques sous forme d'un graphe, dans lequel les nœuds représentent les taches d'habitat et les liens les connexions potentielles entre ces taches. A partir de ce graphe, des métriques de connectivité peuvent être calculées afin de hiérarchiser les nœuds et les liens en fonction de leur importance dans les différents types de connectivité (surface d'habitat disponible, nombre de connexions avec les taches d'habitat voisines, ou position de centralité à l'intérieur du réseau). La modélisation par les graphes procure ainsi une évaluation quantitative et qualitative de la connectivité.
L'objectif de cette présentation est de montrer comment la modélisation peut apporter une aide à la mise en place d'action de conservation, que ce soit pour évaluer l'impact des infrastructures de transport sur la connectivité, guider l'implantation de passage à faune pour restaurer la connectivité ou identifier les secteurs pour la création de nouveaux habitats ou corridors. A travers plusieurs exemples d'application, notamment sur la conservation et la restauration des mares, la présentation s'attachera à montrer les atouts mais aussi les contraintes de la modélisation : comment et avec quelles données calibrer le modèle pour qu'il représente correctement les processus écologiques ? Comment valider les résultats de la modélisation ? Comment améliorer l'appropriation des outils et des résultats par les gestionnaires ? Quelle place pour la co-construction des modèles avec les acteurs de terrain ?

11h40 – 12h : **L'apport du GPS à la géographie de la nature. Application à l'espace de vie des oiseaux marins**

Marie EVEILLARD-BUCHOUX, Céline CHADENAS et Bernard CADIOU
Doctorante, UMR 6554 LETG-Nantes, Université de Nantes /Maître de Conférences, UMR 6554 LETG-Nantes, Université de Nantes /Chargé de mission Association Bretagne vivante Brest

Résumé : Bien que peu étudié en géographie, l'oiseau marin constitue un indicateur pertinent de l'état de conservation du milieu naturel. Les oiseaux de mer évoluent en effet dans les trois dimensions de la biosphère (atmosphère, lithosphère et hydrosphère) avec un rapport presque exclusif à l'environnement marin puisqu'ils y vivent, s'y nourrissent et s'y reposent, occupant une étroite bande de terre pendant la saison de nidification. Bien qu'ils aient la capacité de parcourir des dizaines, voire des centaines de kilomètres par jour selon les espèces pour se nourrir, leurs aires de nourrissage varient selon leur cycle annuel et s'adapte aux situations de chaque colonie. Si cet espace a fait l'objet de nombreuses études chez les écologues, le géographe ne l'a que très peu appréhendé. Seul C. Aulert (1997 et 1999) propose une caractérisation de l'espace marin, chez une espèce particulière, les Macreuses, en période d'hivernage. Or, la dynamique spatio-temporelle des oiseaux marins en période de nidification est inédite dans leur cycle de vie : comment ces espèces exploitent-elles leur environnement ? Jusqu'où les colonies rayonnent-elles et à quel moment ? Les allers-retours entre la mer et la colonie sont-ils fréquents ?
Cette communication souhaite répondre à deux principaux objectifs : d'une part, apporter des connaissances nouvelles en matière d'occupation de l'espace littoral et maritime soumis à de fortes contraintes ; d'autre part, vérifier la cohérence des zonages de protection avec ces aires, en contribuant à une réflexion sur la géographie de la conservation de ces espèces. Pour cela, des GPS miniaturisés ont été utilisés pour suivre des Guillemots de Troïl de la colonie du cap Fréhel. Site emblématique du tourisme de nature en Bretagne et

notamment de l'observation ornithologique, le cap fait l'objet de nombreuses mesures de protection du patrimoine naturel, terrestres comme marines. Il accueille en effet des colonies d'oiseaux marins d'importance nationale, dont la plus importante colonie de Guillemots de Troïl *Uria aalge*. Appartenant à la famille des Alcidés, associée aux hautes latitudes de l'hémisphère septentrionale, l'espèce (comme les autres représentantes de sa famille) est rare en France, les côtes bretonnes constituant la limite méridionale de son aire de reproduction. Les GPS ont permis de suivre les déplacements des oiseaux nicheurs en mer, leur tracé précis et leur temporalité. Les données récupérées sous SIG ont mis en évidence des espaces caractérisés par différentes fonctions (nettoyage, nourrissage et repos) et selon des temporalités particulières (allant de quelques minutes à quelques heures, en mer ou sur la colonie), donnant lieu à une cartographie originale de la nature

12h – 12h20 : **Nature et agriculture : représentations croisées et contingence des temps**

Sandrine PETIT
Géographe, ingénieure de recherche à l'Inra, CESAER, AgroSup Dijon, INRA, Université de Bourgogne Franche-Comté

Résumé : Les rapports à la nature sont contingents des époques et des groupes sociaux. « Les natures sont historiquement, géographiquement et socialement constituées », et surtout, « contestées ». Notre posture est de comprendre les interrelations entre des objets de nature et des acteurs, à rebours d'une approche duale séparant nature et société. Celles-ci sont appréhendées à partir de situations où les agriculteurs sont interpellés par une gestion environnementale. Cette communication est un regard transversal porté à partir de plusieurs de mes recherches.
Je montrerai dans une première partie comment des groupes sociaux se représentent différemment un même objet de nature tout en ayant un objectif de gestion commune, ceci en prenant deux exemples : celui des arbres, des bandes enherbées et des haies qui participent d'une continuité écologique et celui de l'eau et de la gestion d'un lac. Le concept de réseau écologique reliant des réservoirs de biodiversité par des corridors s'est traduit par la politique publique de trame verte et bleue. La notion de continuité écologique se heurte aux pratiques et représentations des agriculteurs. Ainsi, pour eux, les haies ne sont-elles pas des corridors mais des barrières au vent, à la circulation des bêtes ou des machines, avec des arbres qu'il faut tailler et entretenir. Situé en Saône-et-Loire, le lac de la Sorme, classé captage Grenelle en 2009, constitue le second exemple. Petit à petit, le lac est requalifié au fil des années de réalité naturelle, perçue comme telle par les personnes extérieures au territoire ou ignorantes de son histoire. Cette naturalisation peut être précisément datée (1993) et montrée à travers le dépouillement d'archives que constituent les rapports d'expertise de cabinets d'étude et de scientifiques. Pour les agriculteurs, ce lac aux origines artificielles est plutôt « contre-nature » tandis que l'eau de son bassin versant est domestiquée pour abreuver les troupeaux.
Dans une seconde partie, j'adopterai une perspective de long terme, d'hier à un futur marqué par le changement climatique. Celle-ci permet de penser les changements dans la nature et dans la société comme s'articulant dans des « moments » qui correspondent à des agencements socio-enviro-techniques. En reprenant le cas de l'eau, je montrerai que les situations de pénurie d'eau qui se profilent dans une perspective de réchauffement du climat ne sont pas nouvelles et qu'elles ont été jusqu'alors contournées grâce à des aménagements ambitieux. Si la géographie permet d'éclairer des situations passées et présentes, elle semble davantage démunie pour aborder le futur même si le concept de développement durable a ouvert des perspectives. « Les temporalités gisent encore dans les profondeurs mal explorées de la recherche environnementale sur les marges indécises entre l'épistémologie et la méthode », nous disent Bertrand C &G (2002).
Traiter des futurs de la nature et des sociétés suppose pour le géographe d'articuler des temporalités « aussi distinctes que celles caractérisant les systèmes naturels, d'une part, et les systèmes sociaux, d'autre part » (Robic et Mathieu, 2001), ce qui constitue un défi à relever.

12h30-14h : Pause déjeuner

14h-16h Session 3 : La ville, une réinvention de la nature ?

(Petit amphithéâtre)

14h – 14h20 : **Nature et bien-être dans les villes françaises**

Lise BOURDEAU-LEPAGE

Professeur de géographie, Université de Lyon, CNRS, EVS-UMR 5600, Université Jean Moulin Lyon 3

Résumé : La ville est l'empreinte de la puissance de l'homme et de son pouvoir de transformer son milieu. Elle est une création humaine et en cela, elle s'oppose, à la nature sauvage, qui peut se définir comme l'ensemble des éléments minéraux, végétaux et animaux qui n'ont pas été transformés par l'homme et qui lui préexistent. La ville est aussi le lieu d'échange par excellence. Elle matérialise dans l'espace la plupart des liens qui unissent les hommes. Elle témoigne également des valeurs et des intentions de la société qui l'a créée. Ses formes ont évolué au fil des siècles. Après avoir été entourée de murs -pour que ses habitants soient protégés d'un environnement hostile-, dense et de petite taille, elle s'est étendue au-delà de ses enceintes, grignotant la campagne environnante pour aujourd'hui chercher à se densifier et à limiter ses effets sur l'environnement. Ses transformations sont le fruit de changements sociaux, politiques, économiques, culturels, scientifiques, etc. Elles sont aussi issues des aspirations des hommes et de leur quête d'un plus grand niveau de bien-être. Au cours du siècle dernier, la question écologique a traversé le monde et un constat a été établi, les activités humaines troublent la biosphère. Cette découverte a semble-t-il un impact sur la manière dont l'individu envisage son espace de vie et la conduite de ses activités. Il prend conscience du rôle essentiel joué par la nature et en particulier sur son bien-être. Il redécouvre les bienfaits de la nature et cherche à en profiter. Dans cette effervescence mondiale, la société française n'est pas en reste. Elle se verdit. Nature et ville semblent alors tisser de nouveaux liens pour le bien-être des citadins.

Le but de cette présentation est d'explorer ces différentes hypothèses pour mieux comprendre les enjeux des transformations urbaines actuelles. D'abord, nous montrerons qu'aujourd'hui la société développe une conscience écologique et que le végétal se déploie dans les villes françaises (section 1). Ensuite, nous verrons que la représentation de la nature dans la société et les formes de la nature dans les villes ont évolué au cours l'histoire urbaine française (section 2). Par la suite, nous explorerons l'hypothèse de la nature comme un élément constitutif du bien-être des citadins en mobilisant notamment deux enquêtes de terrain, l'une faite au printemps 2012, l'autre au printemps 2017 (section 3). Ensuite, nous essayerons de saisir exactement ce que les habitants entendent par nature pour mieux appréhender leur désir de nature (section 4). En conclusion, nous verrons que la satisfaction de ce désir de nature et cette volonté de préserver l'environnement sont bousculées par un risque réel, celui de l'instrumentalisation de la nature.

14h20 – 14h40 : **Les friches urbaines : vers une reconnaissance de la nature spontanée dans les politiques locales ? Prise en compte dans les politiques publiques d'aménagement et d'environnement et représentations par les acteurs locaux dans deux agglomérations de la région Centre**

Marion BRUN et Francesca Di PIETRO

Ingénieur de recherche Laboratoire EA 4477 TVES (Territoires, Villes, Environnement, Société) /Maître de Conférences HDR, UMR 7324, CITERES (Cités, Territoires, Environnement, Sociétés), Université de Tours

Résumé : La ville peut être considérée comme un socio-écosystème dans lequel enjeux écologiques, sociaux et d'aménagement se rencontrent. Alors que la population est de plus en plus urbaine, les friches urbaines font partie des espaces de nature qui peuvent être supports de biodiversité dans la trame urbaine fragmentée, bien qu'ils ne fassent pas partie des lieux reconnus comme espaces de nature en ville. Elles peuvent pourtant avoir un rôle non négligeable non seulement en tant qu'espace vert informel mais aussi en tant qu'élément d'une trame verte urbaine multifonctionnelle, que les politiques d'aménagement urbain durable sont censées conforter et concilier avec les enjeux de densification urbaine. En effet, ces espaces informels, peu ou non gérés, sont nombreux en ville et accueillent une flore spontanée. Par ailleurs, les friches urbaines sont intimement liées aux dynamiques d'urbanisation de la ville (étalement ou renouvellement urbain), comme le confirme notre étude du lien entre évolution urbaine et évolution des friches, qui a montré que ces espaces sont révélateurs des mutations spatiales de la ville. Or la temporalité des projets urbains, celle des habitants et celle de la végétation abritée par les friches diffèrent et cette différence est source de tensions, les habitants riverains des friches urbaines considérant souvent avec inquiétude ces espaces « en attente ».

L'objectif de notre projet de recherche a été de mettre à jour le rôle potentiel des friches urbaines dans les continuités écologiques ainsi que dans les politiques de conservation et d'aménagement mises en œuvre pour les renforcer, notamment la Trame Verte et Bleue. Le volet que nous présentons dans cette communication vise à comprendre si la valeur écologique des friches est reconnue à travers (i) l'étude de différents documents cadrant les politiques d'aménagement du territoire et de conservation de la nature et (ii) des enquêtes auprès de vingt-neuf acteurs de la ville potentiellement impliqués sur la question des friches.
Les résultats de notre étude, réalisée dans les agglomérations de Tours et de Blois, deux agglomérations présentant de fortes dynamiques d'étalement urbain, nous permettent de comprendre la façon dont ces espaces sont présentés dans les politiques publiques. Ils montrent que les friches urbaines sont, de manière générale, peu considérées dans les textes juridiques ; les documents stratégiques de planification territoriale soulignent les opportunités que peuvent représenter les friches pour densifier les villes, très rarement pour favoriser la biodiversité ou les continuités écologiques. En outre les friches urbaines sont majoritairement pensées dans une vision future : leur état actuel, d'espace végétalisé durant leur temps de veille, n'est pas considéré. L'analyse des enquêtes arrive aux mêmes conclusions : les friches offrent des potentialités pour l'aménagement, mais ne représentent pas un intérêt écologique. La notion d'abandon est prédominante : si certains gestionnaires voient cet abandon positivement, comme une opportunité de renouveau de la ville, d'autres le perçoivent négativement, comme révélateur de déshérence. Les friches urbaines constituent des continuités écologiques en ville complémentaires aux espaces verts publics, mais ne sont pas reconnues comme telles dans les discours. En revanche, des enquêtes effectuées auprès d'habitants riverains des friches montrent que la naturalité des lieux est plus reconnue, notamment lorsque ces habitants utilisent l'espace.

14h40 – 15h : **Biodiversité, services écosystémiques et cadre de vie de « nature » en ceinture verte d'Ile-de-France**

Fabien ROUSSEL
Maître de Conférences, Université d'Artois (Arras), Laboratoire Pléiade (EA 7338), Université de Paris 13

Résumé : Depuis une dizaine d'années, le terme d'Anthropocène a émergé pour signifier l'impact des sociétés humaines sur l'environnement, l'humanité toute entière pouvant être considérée comme une force géologique. L'analyse environnementale qui sous-tend ce principe part du constat que les modes de vie actuels, notamment occidentaux, font peser une menace sur l'équilibre écologique de la planète et sur la nature en général. Les espaces de nature urbains et périurbains sont désormais au cœur d'enjeux environnementaux : préservation de la biodiversité et maintien de continuités écologiques ou accès à des services écosystémiques. En Île-de-France comme ailleurs, ces enjeux côtoient les attentes des habitants relatives à un de cadre de vie proche de la « nature ». Au croisement, il y a la végétation, véritable « *nœud de communication entre différentes dimensions de l'espace urbain du social au morphologique, de l'économique à l'écologique, ainsi qu'entre différentes échelles, du micro au macro* » (Blanc, Glatron, et Cohen 2007).
Face à l'intrication de ces problématiques, il y a l'occasion pour la géographie de donner à voir les nouvelles territorialités qui de dessinent comme nous y invitait Di Méo (2010) dans le contexte métropolitain et de se demander de quoi la « nature » est-elle le nom. En pareils contextes anthropisés, on ne peut plus se satisfaire d'une simple analyse de la réussite ou non des politiques en faveur de la nature, il faut déceler « *les déterminants économiques ou politiques qui interviennent directement sur les processus naturels* » et viser une « *déconstruction des discours qui justifient les actions de gestion de milieux* » (Chartier et Rodary 2016). Dans une perspective biogéographique, il s'agit donc de comprendre les liens entre dynamiques des milieux, projets de préservation, appropriations habitantes mais aussi instrumentalisations politiques.
En réponse aux enjeux de préservation de la biodiversité ou de mise en évidence de services écoystémiques, les sciences écologiques s'appuient souvent sur la modélisation. Elles produisent des indicateurs écologiques ou des cartes mais échouent à rendre compte des logiques territoriales en place. Pour donner à voir ces nuances dans le contexte urbain et périurbain de l'agglomération parisienne, la communication s'appuiera sur l'analyse spatialisée de données botaniques issues de relevés réalisés dans l'espace de la ceinture verte de la Région Île-de-France, entre 10 et 30 kms de Paris. Les relevés ont été réalisés dans des contextes territoriaux contrastés pour donner à voir la diversité de cette « nature » et leur traitement montre comment les enjeux de valorisation de la biodiversité et des services écosytémiques se focalisent en fait sur certains types d'espaces végétalisés et certains contextes socio-économiques privilégiés où il est davantage question de cadre de vie. C'est une nature domestiquée, jardinée, urbanisée que l'on privilégie alors, assez éloignée des dynamiques spontanées que l'on observe dans les espaces délaissés, pourtant caractéristiques des milieux urbains et péri-urbains, mais à la flore plus banale, non désirée par les habitants et les acteurs de l'aménagement environnemental.

15h - 15h20 : **Pratiques horticoles et biodiversité dans les jardins urbains**

Marion POIRÉ et Francesca DI PIETRO
Maitres de Conférences, Université de Tours, UMR Cités, Territoires, Environnement et Sociétés (CITERES)

Résumé : Au cours des dernières décennies, la nature en ville a suscité une attention croissante dans la communauté scientifique. À l'échelle globale, l'urbanisation participe à l'érosion et l'homogénéisation de la diversité biologique. Néanmoins, l'extension croissante des surfaces urbanisées conduit à s'intéresser au rôle des villes pour la conservation de la diversité biologique, généralement ordinaire en ville. Ainsi, en France, les aires urbaines couvrent 21,8 % du territoire national en 2012 et ont connu une augmentation d'environ 20 % en 10 ans. Dans le cadre de politiques de densification du bâti, les espaces verts sont ainsi soumis à des pressions foncières, alors même que leurs fonctions récréatives et éducatives s'affirment d'avantage. L'intérêt environnemental, social, mais aussi écologique des espaces de nature en ville est de plus en plus admis, et l'on commence à penser les espaces verts comme des lieux de conservation et d'éducation à l'environnement.
Néanmoins, l'implication des citadins dans la majorité des espaces verts publics se limite à leur fréquentation, sous forme d'activités variées de loisirs. En revanche, le jardinage urbain permet aux citadins d'avoir un rôle plus actif vis-à-vis de la nature en ville, à travers l'aménagement de l'espace et les pratiques culturales mises en œuvre. Les espaces jardinés par les citadins peuvent donc être propices à l'observation et la connaissance de la nature, ainsi qu'à l'apprentissage et la mise en œuvre de pratiques favorables à la conservation de la biodiversité.
Au moment où les politiques publiques entendent encadrer les pratiques horticoles des particuliers –en France la loi Labbé, interdisant les produits phytosanitaires dans le jardinage de loisirs, entrera en vigueur au 1er janvier 2019-, cette communication entend faire le point sur ce qui est connu des effets des pratiques horticoles sur la biodiversité urbaine.

15h20 – 15h40 : **Comment faire valoir la relation humain-abeilles pour l'aménagement durable des territoires ? Représentations et mobilisation potentielle des acteurs locaux pour la préservation des abeilles sauvages dans la Métropole Européenne de Lille**

Marion BRUN, Magalie FRANCHOMME et Christelle HINNEWINKEL
Ingénieure de recherche, laboratoire EA 4477 TVES / Maîtres de Conférences, laboratoire TVES, Université de Lille

Résumé : L'urbanisation croissante est aujourd'hui reconnue comme une des causes majeures d'érosion de la biodiversité. En parallèle, les changements du rapport des humains à la nature ont évolué : l'État, les acteurs des politiques urbaines et les habitants eux-mêmes s'emparent aujourd'hui du sujet et reconnaissent l'importance de la nature urbaine et la nécessité de la valoriser. Dans ce contexte, les relations entre ville et nature dans leurs dimensions écologiques et sociétales s'inscrivent dans plusieurs champs de la géographie (physique, urbaine et environnementale, et humaine), s'appuyant aussi bien sur les sciences du territoire que sur les sciences du vivant afin de répondre à des enjeux environnementaux par un aménagement durable des territoires. Dans une démarche de recherche-action, les interrelations entre la ville et les abeilles sauvages – objet de nature peu étudié en géographie – au regard des actions humaines sont ici interrogées. Notre étude consiste en l'analyse des relations entre usages et représentations des abeilles sauvages par les citadins et acteurs territoriaux et influence sur les politiques publiques d'environnement et d'aménagement – afin d'émettre les freins et leviers d'actions pour leur préservation.
Les abeilles sauvages contribuent de manière primordiale à la conservation des ressources naturelles en ville, assurant le service écosystémique de pollinisation. Les populations d'abeilles sauvages sont pourtant fortement impactées par la fragmentation et les modifications des habitats urbains, phénomènes qui tendent à s'accentuer dans une perspective de changement climatique : à l'échelle des communautés, la réorganisation de la biodiversité est susceptible de modifier les réseaux d'interactions interspécifiques entre pollinisateurs et entre plantes et pollinisateurs. Qui plus est, une diversité d'espèces implique un potentiel adaptatif face au changement climatique, or les relations de compétition existantes entre taxons sauvages (environ 400 espèces dans la région) et l'abeille domestique (une espèce) peuvent avoir un impact non négligeable sur les capacités de dispersion et de nutrition des abeilles sauvages. Par ailleurs, l'abeille, sentinelle de l'environnement, est une clé d'entrée pour sensibiliser le grand public aux problématiques environnementales.
Dans l'objectif de mettre en œuvre des actions de préservation, il est nécessaire de concilier les enjeux écologiques relatifs aux abeilles sauvages avec le développement urbain. Des enquêtes auprès d'acteurs impliqués dans la préservation des abeilles en ville ont été réalisés afin (i) d'identifier le réseau d'acteurs impliqués dans la préservation des abeilles, (ii) de connaître les perceptions, représentations et connaissances de ces acteurs sur les abeilles, sauvages et domestiques (26 entretiens semi-directifs ont été effectués et suivis

d'une analyse de discours). Ces enquêtes permettent de caractériser la mobilisation potentielle des acteurs locaux sur la question de la préservation des abeilles sauvages, et sur les potentialités de mise en place de corridors écologiques favorables aux abeilles sauvages. En parallèle, des enquêtes par questionnaire auprès d'habitants de la métropole de Lille (environ 120 habitants) permettent de mesurer la participation de la population aux actions publiques mises en œuvre dans ce sens, ainsi que leur appropriation des problématiques écologiques. L'approche socio-environnementale basée sur ces résultats permet de définir les freins et leviers d'action et de mettre en place un argumentaire scientifique pour élaborer des propositions d'aménagement assurant la pérennité de corridors écologique favorisant la préservation d'abeilles sauvages, et de leurs fonctionnalités dans le cadre d'outils de gestion de la biodiversité, telle que la politique de trame verte et bleue.

15h40 – 16h : **À la recherche de l'université disparue, la nature témoin d'un passé enseveli**

Etienne GRÉSILLON, Clélia BILODEAU et Quentin DUVAL
Maîtres de Conférences, UMR LADYSS, Université Paris Diderot / Master Espaces et Milieux, Université Paris Diderot

Résumé : Aujourd'hui enfoui sous des parcelles forestières, le centre universitaire expérimental de Vincennes a rayonné de 1969 à 1980 en proposant des techniques pédagogiques innovantes, en ouvrant ses portes aux non-bacheliers, et en accueillant des enseignants reconnus internationalement (Lyotard, Deleuze). De ce passé universitaire, aucune trace n'a été conservée. L'ensemble des bâtiments a été rasé et recouvert de plusieurs dizaines de centimètres de remblai. Par ailleurs aucune des pancartes du bois n'évoque l'existence dans ce centre universitaire Comme-ci ce passé, ne collait plus avec les attributions du lieu, comme-ci cet épisode de l'histoire du bois n'avait plus lieu d'être. Le terrain est pourtant à quelques centaines de mètres du château de Vincennes, du RER ou encore du métro, et il y règne aujourd'hui un calme qui contraste avec l'agitation provoquée par le quotidien de milliers d'étudiants, qui animaient les lieux.

La forte demande d'espace vert, la volonté d'agrandir la partie forestière du bois ont légitimé l'édification d'enclos forestiers sur l'ancien campus. La direction forestière du bois de Vincennes a développé sur les parcelles universitaires depuis maintenant 28 ans une gestion sylvicole avec dans un premier temps une plantation d'arbres (chênes, d'érables, de merisiers). Puis dans un second temps suite aux dégâts des deux tempêtes du 26 décembre 1999, la DEVE (Direction des Espaces Verts et de l'Environnement de la mairie de Paris) a décidé de revenir aux espèces indigènes en procédant à une régénération naturelle (Grésillon 2014 *et al.* 2015). Cette gestion forestière a favorisé une fermeture des paysages et un effacement des traces du campus.

Pour retrouver cette université disparue, l'idée a été d'utiliser les outils et les documents à disposition du géographe et de prendre la nature actuelle (végétation) comme indicatrice de la présence de l'ancien campus. Sur un SIG, à partir des photos aériennes prises à l'époque du campus, nous avons géoréférencé les trois types d'édifications de l'université (bâtiment, parking et jardin). En fonction d'un échantillonnage prenant en compte les différentes gestions forestières de la DEVE et des trois types d'infrastructures, les étudiants de licence 3 de l'Université Paris-Diderot ont effectué des inventaires floristiques, des relevés sylvicoles (taille des arbres et circonférence des troncs et des houppiers). Pour étudier, les effets du campus sur la végétation actuelle, nous avons superposé les données floristiques issues du terrain avec la cartographie du campus.

Les résultats obtenus montrent une réelle différence de développement de la végétation selon que l'on se trouve sur un espace où était érigé un bâtiment, un parking et un jardin. Comme si le passé resurgissait dans l'étude attentive de la nature. Pour paraphraser les Correspondances de Baudelaire la Nature du bois de Vincennes « est un temple où de vivants piliers » laissent des paroles explicitent qui peuvent être déchiffrées avec une approche géographique associant des données issues des documents anthropiques et d'une étude de la végétation actuelle. La géographie qui est une des seules disciplines à pouvoir étudier la répartition de nature par le prisme des processus sociaux et naturels offre un regard pertinent et singulier. À l'ère de l'anthropocène, les perturbations anthropiques deviennent telles que pour comprendre la terre, il faut pouvoir associer les dynamiques naturelles et les sociétales.

14h-16h Session 4 : D'autres regards des sciences humaines sur la nature

(Nouvel amphithéâtre)

14h – 14h20 : **Aux origines des espaces naturels protégés en France**

Rémi LUGLIA

Agrégé et docteur en Histoire, Membre associé d'HisTeMé (EA 7455) et du Pôle Rural (MRSH), Université de Caen Normandie, Président de la Société Nationale de Protection de la Nature

Résumé : Les acteurs actuels considèrent communément que la protection de la nature a pris son essor après la Seconde guerre mondiale, durant la période dite des « Trente Glorieuses ». En effet, ce moment particulier voit la naissance des parcs nationaux (1960) et des parcs naturels régionaux (1967), deux outils qui permettent de protéger, chacun avec ses spécificités, des espaces naturels, et qui la symbolisent.

L'historiographie est bien peu diserte sur ces questions même si des textes importants existent Plus précisément les chercheurs se sont concentrés sur la question des parcs nationaux. Le 50e anniversaire de la loi de 1960 a d'ailleurs favorisé les publications. Les historiens des sciences, et notamment de l'écologie, ont contribué également à remettre en contexte la création des espaces naturels protégés.

Pourtant la typologie actuelle des différents types d'espaces naturels protégés s'est progressivement constituée au cours des XIXe et XXe s., accompagnant l'éveil du mouvement de protection de la nature. En France, jusqu'à la seconde moitié du XXe s., elle est le fait de cinq grands courants : les forestiers ; les chasseurs et pêcheurs ; les protecteurs des animaux ; les « esthètes », qui sont aussi artistes ou touristes ; les naturalistes. Même si des passerelles existent, il importe de comprendre la façon dont chaque groupe d'acteurs se saisit de cette question de la protection des espaces naturels, pour contribuer à produire le panorama actuel.

Quelle nature est protégée ? Qui souhaite la protéger et pourquoi ? Pourquoi la protection d'un territoire est-elle estimée nécessaire pour sauvegarder la nature ? De quelle protection bénéficiera-t-elle sur ces territoires ? En examinant les processus et les acteurs à l'œuvre, en pistant les racines des espaces naturels protégés français, cette étude se propose de mener une analyse historique de l'éveil et du développement de cette forme caractéristique de protection.

14h20 – 14h40 : **Petit essai de zoographie aviaire**

Vanessa MANCERON

Chargée de recherches CNRS, Laboratoire d'Ethnologie et de Sociologie Comparative, UMR CNRS 7196, Université Paris-Nanterre

Résumé : Toute description suppose une théorie, le plus souvent implicite, de la connaissance et du rapport à l'objet. Dans le laboratoire à ciel ouvert d'un ornithologue amateur anglais, la nature ne s'offre pas à l'œil comme un ensemble diversifié d'espèces distinguées et rapprochées à partir de leur surface visible. La description engage la construction d'un objet, pose la question du sens de ce qui est observé ; elle est une activité de transformation du visible. Suivre pendant de longues heures un naturaliste qui dédie tout son temps libre à observer et décrire ses vivants de prédilection - à savoir les buses -, permettra de mettre à jour une certaine manière de faire du terrain, une expérience comme une méthode, immersives et territorialisées, et d'effectuer des rapprochements féconds et inédits entre ethnographie et éthographie.

14h40- 15h : **La nature dans l'œuvre de Pierre Deffontaines : brève histoire d'une géographie de l'absurde à l'époque classique.**

Antoine HUERTA

Docteur en histoire contemporaine, Université de la Rochelle

Résumé : Pierre Deffontaines rêvait à une géographie surnaturelle, à celle des abeilles, des fourmis, des hirondelles ou des éléphants, à celle du sommeil et de la nuit, à celle du sacré. Sur la scène géographique française de la période classique, son œuvre fut longtemps « sentie comme contraire à la raison, au sens commun » et souvent en rupture par rapport aux lignes vidaliennes plus classiques. Le regard de géographe fut en son temps porteur de nouveautés. C'est cet aspect que nous voudrions développer afin de montrer les contingences en ayant permis l'apparition.

L'exemple du cas Deffontaines a ceci d'intéressant que ce touche-à-tout eut l'occasion de valoriser un certain nombre d'éléments liés à la nature dans son œuvre : sacralité de certains éléments naturels (eau, bois, feu),

nécessité de la conservation de la nature, géographie des animaux (pendant naturel de la géographie humaine), géographie du sommeil et de la nuit, géographie sur-naturelle porteuse d'un discours sur la nature du monde. Autant d'éléments clés du regard de Deffontaines sur le monde, structurant sa pensée et lui permettant d'affirmer son originalité.
Deffontaines en 1938 dans le *Petit guide du voyageur actif* parlait de l'importance du premier contact avec la nature, elle est au centre de sa géographie, au contact de l'homme : toute sa géographie humaine se construit en miroir par rapport à elle : « importance du premier contact avec la nature dans un pays nouveau. Respect de la première découverte, c'est alors que la nature parle, enseigne. Le plus vite possible, faire une ascension qui permette de découvrir la nature environnante, le tableau du pays du haut d'une colline, d'un clocher, d'une vraie montagne ». Géographe *hors-les-murs*, Deffontaines entretient un rapport très particulier à la nature dont on ne peut faire l'économie de l'étude. Ceci questionne à la fois la façon dont on pense la nature en géographie mais aussi la place accordée aux auteurs longtemps considérés comme secondaires de la littérature géographique française dans une logique d'analyse historique et épistémologique.
Notre propos dans cette communication sera de montrer les spécificités et la grande inventivité du regard de Deffontaines sur la nature en se basant sur un corpus de textes issus de sa riche bibliographie. Une place particulière sera accordée aux aspects originaux évoqués plus haut et ayant le moins donné lieu à commentaires insistants, en cela, sur l'originalité du regard porté (sacralité, écologie, géographie humanimale, rythmes nycthéméraux, sur-naturalité).
La présentation discutera en outre des choix méthodologiques opérés pour mener à bien cette recherche, éclairant cette approche paysagère très spécifique à la lumière en particulier de textes du géographe Louis Poirier – Julien Gracq en littérature – afin de saisir les liens subtils existant chez Deffontaines entre nature et spiritualité, afin de *faire parler les paysages*.

15h – 15h20 : **Réflexions sur les relations agriculture-écologie-Pachamama dans la région de Cusco, Pérou**

Margaux GIRARD
Docteur en géographie, ATER, EA 1210 CEDETE, Université d'Orléans

Résumé : Cette communication s'intéresse aux relations pouvant être établies entre les agriculteurs de la région andine de Cusco, au Pérou, notamment ceux pratiquant une agriculture respectueuse de l'environnement, et le concept de Pachamama. Cette Pachamama ou « Terre-mère », est définie par l'anthropologue V. Robin comme un « *Esprit tutélaire de la terre, génératrice des produits du sol et du bétail, qui reçoit un culte à l'occasion des rites propitiatoires et de fertilité* » (2008 : 321) mais la polysémie et le caractère évolutif (voire idiographique) de cette notion seront détaillés. Les producteurs andins seront, quant à eux, présentés à travers trois groupes (non exhaustifs) : i) les producteurs andins « traditionnels » pratiquant une agriculture non ou faiblement polluante mais qui, pour beaucoup, sont attirés par l'agriculture conventionnelle, ii) les producteurs écologiques andins « en rupture », c'est-à-dire ayant engagé une transition d'un mode de production traditionnel ou conventionnel vers un mode de production écologique et, enfin, iii) les nouveaux producteurs écologiques, qui très souvent correspondent à des « néo-ruraux » et qui, dans notre zone d'étude, appartiennent ou sont assimilés à des groupes localement surnommés les « *gringos* » (cf. des « occidentaux »), voire les « *gringos-hippies* ».
Cette étude s'appuie sur quatre missions de terrain réalisées entre 2012 et 2016 (un an et demi sur place au total) dans la région de Cusco. Les données ont été récoltées à travers des entretiens semi-directifs (70 producteurs et 69 acteurs divers) et des séances d'observation, parfois participante, notamment chez les producteurs et sur les parcelles. Précisons que l'objectif de cette communication n'est en aucun cas d'analyser et d'interpréter l'évolution de ces pratiques liées à la Pachamama dans une approche ethnographique mais plutôt de nous interroger sur la façon dont cette « entité » est mobilisée sur le territoire, par des agriculteurs entretenant des relations différentes avec les pratiques agro-écologiques.
Nous verrons dans un premier temps que ces offrandes à la Pachamama correspondent à des pratiques traditionnelles encore ancrées dans le quotidien de nombreux producteurs de la région, et qu'elles n'ont pas forcément de lien avec des pratiques agro-écologiques. Elles sont par exemple encore très présentes chez les producteurs « traditionnels » aspirant à une agriculture conventionnelle. Elles semblent également largement pratiquées par des producteurs andins « modernes » se revendiquant de l'agroécologie. Toutefois, chez ces producteurs, ces rituels paraissent relativement moins « visibles » ou « affichés », tant dans leurs pratiques que dans leurs discours. Les références à la Pachamama sont à l'inverse largement mobilisées et médiatisées par les « néo-producteurs » promouvant l'agroécologie, notamment les « *gringos hippies* ». Ces différents groupes et leurs pratiques respectives répondent par ailleurs à une certaine différenciation spatiale, notamment altitudinale et liée aussi à la distance à la ville/marché. Plus largement, l'objectif est de comprendre en quoi ce concept de Pachamama, ancien, en évolution et/ou en récupération, peut participer à une redéfinition des rapports « modernes » homme-nature, en parfaite cohérence, *a priori,* avec les principes de l'agroécologie,

mais peut aussi, dans certains cas, donner lieu à des formes de folklorisation, de marchandisation, voire de « conventionnalisation » de la culture andine.

15h20 – 15h40 : **Géographie, nature et gérontologie**

Gérard CHASSEIGNE, Caroline GIRAUDEAU, Claude FERRAND et Céline MUSIELAK

Directeur de recherche, laboratoire Psychologie des Âges de la Vie EA 2114 Université de Tours / Maître de Conférences, laboratoire Psychologie des Âges de la Vie EA 2114 Université de Tours / Maître de Conférences, laboratoire Psychologie des Âges de la Vie EA 2114 Université de Tours / Docteur en psychologie, laboratoire Psychologie des Âges de la Vie EA 2114 Université de Tours

Résumé : La géographie humaine a beaucoup évolué depuis le début de la sédentarisation avec ses conséquences sur l'anthropisation de la nature. Désormais, de gigantesques mégapoles recouvrent plusieurs pays et environ 70 % de l'humanité vivra dans des villes aux alentours de 2050. L'urbanisation croissante a pour conséquence de multiples atteintes à la santé physique (maladies cardio-vasculaires, hypertension artérielle, diabète, obésité) et mentale (stress, anxiété, troubles de l'humeur, schizophrénie), ainsi qu'à la cohésion sociale. Elle conduit également à une exposition de tous à des environnements naturels de plus en plus réduits. Or les preuves empiriques que l'interaction avec la nature offre toute une gamme d'avantages pour tous les êtres humains et particulièrement pour les adultes âgés sont de plus en plus nombreuses. Cette interaction se fait par l'intermédiaire de composants actifs tels que les phytoncides, le *Mycobacterium vaccae*, les ions négatifs, la biodiversité environnementale, les paysages et les sons propres à la nature, une plus faible pollution, chaleur et violence qu'en ville. Elle régule les réponses immunologiques et physiologiques, améliore les états psychologiques tels l'humeur, l'estime de soi, la vitalité et l'attention, et facilite les comportements favorisant la santé comme l'exercice physique et les contacts sociaux. Enfin, le contact avec la nature a des actions de santé spécifiques sur les infections aiguës des voies urinaires, les troubles anxieux et dépressifs, le trouble du déficit de l'attention, le poids des nouveau-nés, le cancer, les maladies cardio-vasculaires, le diabète, les processus de guérison, les maladies infectieuses du canal intestinal, les troubles musculo-squelettiques, les symptômes physiques médicalement inexpliqués, les migraines, les infections des voies respiratoires supérieures, les maladies respiratoires et les vertiges. C'est ainsi que les bains de forêts, le jardinage et, d'une manière générale, suffisamment de temps d'activité (même une simple promenade) passé dans des environnements verdoyants offre des avantages préventifs et thérapeutiques rentables, faciles à réaliser, à faible risque et agréables pour tous. Ces avantages sont particulièrement bénéfiques pour ceux qui n'ont pas l'habitude de se connecter avec la nature dans leur vie quotidienne, qui ne le peuvent pas, ou qui ne le peuvent plus comme les personnes souffrant de maladies chroniques invalidantes et les personnes âgées en perte d'autonomie vivant à domicile et dans les EHPAD.

Compte tenu de l'urbanisation croissante, il est probable que les avantages que la nature est susceptible de fournir ne puissent être réalisés que dans le cadre d'interventions planifiées visant à développer dans les villes et en périphérie, des jardins, parcs et forêts, ainsi que des parcs naturels régionaux. Afin de répondre aux besoins de santé et à la demande sociale, il serait important de prévoir dans ces espaces verts, les conditions d'implantation des différents lieux de vie et de santé structurant la cité. Par ailleurs, il est à noter que bien que de nombreuses initiatives de politiques publiques pour (re)connecter les personnes à la nature aient été prises depuis plusieurs années, les professionnels de la santé hésitent encore à faire des prescriptions vertes, non seulement à leurs patients, mais également aux gestionnaires et aux personnels de soin travaillant dans les lieux de santé (maisons de repos, hôpitaux, EHPAD). C'est pourquoi il semble urgent de développer des études ayant pour but de connaître les freins à la mise en place de l'architecture verte afin de promouvoir son développement pour tous et particulièrement pour les personnes âgées en perte d'autonomie pour qui les EHPAD sont leur dernier lieu de vie.

15h40 – 16h : **Milieux naturels et religions. Esquisse d'une biogéographie spirituelle de la nature**

Bertrand SAJALOLI et Etienne GRÉSILLON

Maître de Conférences, CEDETE, Université d'Orléans / Maître de Conférences, UMR LADYSS, Université Paris Diderot

Résumé : Quelles que soient les religions et croyances humaines, la nature est toujours doublement intégrée à la construction théologique ou spirituelle des systèmes sacrés, d'une part, et aux pratiques religieuses et modalités rituelles, d'autre part. Si le premier versant a été largement exploré par les sciences humaines, le second établit rarement des corrélations entre les grands types de milieux naturels (bois, montagnes, marais, formations herbacées, mer et océans…) et les symboliques sacrales qu'elles suscitent. L'objectif est donc d'esquisser une biogéographie spirituelle de la nature.

En s'appuyant principalement sur les trois religions du Livre (judaïsme, christianisme et islam) mais aussi sur les grandes religions asiatiques (hindouisme et bouddhisme) et quelques croyances animistes, nous

montrerons comment chaque type de milieux naturels peut être relié à une émotion sacrale particulière et comment les formes de nature guident le croyant dans ses exercices spirituels. Cette démonstration épouse trois temps principaux : celui des hiérophanies qui, différemment selon les spiritualités, octroient aux objets de nature des fonctions sacrées particulières facilitant pour les êtres humains le contact avec le divin. Celui des émotions qui analysent les réactions humaines face aux différents types de milieu naturel, celui des expériences sacrales enfin qui se penche sur les modalités de communication entre l'ici-bas et l'au-delà. Confrontés ces trois temps dessinent les contours d'une typologie spirituelle de la nature.

16h20-18h Session plénière : De la nouvelle épistémologie géographique de la nature à la pédagogie de sa protection ? *(Nouvel amphithéâtre)*

16h20 – 16h40 : **Ensauvagement et ré-ensauvagement de l'Europe : quelles géographies ?**

Régis BARRAUD, Vincent ANDREU-BOUSSUT, Céline CHADENAS, Claire PORTAL, Sylvain GUYOT

Maître de Conférences, université de Poitiers, EA 2252 RURALITES /Maître de Conférences, Le Mans Université, UMR 6590 CNRS ESO / Maître de Conférences, Université de Nantes - Institut de géographie / Maître de Conférences, Uuniversité de Poitiers, EA 2252 RURALITES / Maître de conférences, Université de Limoges, UMR 6042 CNRS GEOLAB

Résumé : En Europe, plusieurs réseaux d'acteurs de la conservation revendiquent le dépassement des pratiques de conservation fondées sur la référence patrimoniale à des paysages culturels. Ainsi, un véritable mouvement européen de promotion de la nature sauvage en Europe s'est constitué sur le terreau de premières initiatives ponctuelles, à l'instar de celles engagées en Europe centrale et en Europe de l'Est le long de l'ancien Rideau de Fer, ou dans les Abruzzes en Italie dès le début des années 1980. Ce premier marquage diffus a laissé place, depuis une vingtaine d'années, à la mise en œuvre de campagnes militantes et de projets plus globaux structurés à l'échelle européenne. L'objectif de ce mouvement est double, il s'agit de faire émerger en Europe une autre culture de la nature qui valoriserait le caractère sauvage, la spontanéité de la nature et à terme une autonomie d'évolution des espaces protégés.

Ainsi, la nouvelle *Wilderness Europe Initiative* (WEI, 2014) a pour objectif de créer d'ici 2020 dix nouvelles aires protégées. Par ailleurs, en 2009, le parlement européen a adopté une résolution dont les attendus associent la préservation de larges espaces de nature sauvage (1% de la superficie du continent européen) à de supra-objectifs (lutte contre l'érosion de la biodiversité, changement climatique, développement des espaces ruraux, …). La réflexion sur la mise en place plus systématique du principe de non-intervention dans des « cœurs » de zones Natura 2000 est bien engagée et un guide de recommandations destiné aux gestionnaires a été publié (Eurosite). Les revendications préservationnistes s'inscrivent également dans un contexte d'avenir incertain pour différents types d'espaces à haute valeur écologique dans des zones à faible densité de population, plus ou moins marquées par la déprise agricole et convoitées par des projets d'exploitation minière ou forestière. Elles touchent également certaines zones côtières où l'élévation du niveau marin met en danger les aires protégées créées depuis une trentaine d'années (anciens polders agricoles, marais salants, …). Ces nouvelles propositions entraînent des débats intenses au sein même du monde de la conservation, amorçant une controverse scientifique : les partisans du ré-ensauvagement et de la libre évolution se heurtent à des conceptions militantes et scientifiques plus orthodoxes (gestion patrimoniale) ou encore à la défense des paysages agricoles à haute valeur naturelle. Les effets sociaux et spatiaux de la mise en œuvre de la stratégie de ré-ensauvagement suscitent également des questionnements importants.

Cette communication a pour objectif de contribuer à décrypter ces enjeux à partir d'une approche géographique : à quelles spatialités ces nouveaux projets de conservation donnent-elles lieux ? Peut-on interpréter ce processus comme le déploiement de nouveaux fronts écologiques ? Sur le plan des représentations, quels imaginaires sont mobilisés pour faire advenir ces nouveaux espaces sauvages / cette nouvelle culture de la nature en Europe ?

Afin d'explorer ces questionnements, nous proposons une communication à portée théorique fondée sur un état de l'art approfondi construit en trois temps. Le premier temps de la réflexion permettra de rendre compte d'un positionnement scientifique d'accompagnement du mouvement de ré-ensauvagement ; le deuxième temps visera à confronter les points de vus des partisans du *rewilding* et ceux d'auteurs plus critiques ou opposés à sa mise en œuvre ; enfin, le troisième temps sera dédié à la présentation d'une posture scientifique d'étude du *rewilding* et de la libre évolution, à partir d'une approche de géographie sociale et culturelle de la nature. Il s'agira ici de comprendre quels peuvent être les liens / passerelles / emprunts entre cette approche et celle de la *political ecology* ou encore celle relevant d'une perspective transdisciplinaire (humanités environnementales).

16h40 – 17h : **Le retour du naturel : regards insulaires à partir de l'archipel des Galapagos et des petites îles de Méditerranée**

Orianne CROUTEIX et Josselin GUYOT-TEPHANY

Doctorante Université de Limoges, GEOLAB UMR 6042 CNRS / Chargée de mission Conservatoire du Littoral, délégation Europe et International

Résumé : La géographie a toujours entretenu des rapports complexes avec la nature. Fondée comme la science des relations entre les sociétés et leur environnement, elle a été une victime tardive du grand partage entre Nature et Culture et a connu une rupture durable entre géographie physique et géographie humaine au milieu du XXème siècle. Alors que la première s'est recentrée sur l'étude des phénomènes naturels terrestres au prix d'un éclatement en diverses sous-disciplines, la seconde a évacué la nature afin de se légitimer en tant que science sociale. Ce n'est que depuis une vingtaine d'années que la nature a refait son apparition au sein de la géographie à la faveur de l'irruption des questions environnementales, concourant ainsi à l'émergence de la « nouvelle géographie de l'environnement ». Cette nouvelle ramification disciplinaire se caractérise par une volonté commune de rompre avec les approches positivistes pour appréhender la nature comme un construit social, une nouvelle entrée pour l'étude de l'espace et des sociétés. De par leur ancrage territorial, les aires protégées ont retenu l'attention des géographes de l'environnement. Constatant l'obsolescence du naturalisme face à l'avènement des politiques de développement durable, certains ont questionné la durabilité de ces espaces. Toutefois, force est de constater qu'en dépit du tournant intégrateur des politiques environnementales, le modèle conservationniste n'a jamais vraiment été dépassé comme en attestent le mouvement de « retour aux barrières » et le déploiement des logiques globales de protection.

Cette communication propose donc d'interroger les raisons de la résistance, si ce n'est du retour en force, de la préservation de la nature et à travers elle de l'idée de nature. Nous formulons l'hypothèse que cette dynamique résulte en partie des difficultés à dépasser l'opposition entre naturalisme et constructivisme, lesquelles sont patentes en géographie. Pour ce faire, nous nous focaliserons sur les îles, espaces qui ont occupé une place centrale dans la construction des sciences naturelles et des savoirs géographiques. Nous retracerons d'abord l'histoire des relations entre géographie, sciences naturelles et politiques de conservation à l'aune de l'insularité. Nous nous attarderons notamment sur le rôle de la révolution darwinienne dans l'autonomisation de la biogéographie et sur celui de la théorie de la biogéographie insulaire dans l'émergence des sciences de la conservation. Nous entreprendrons ensuite une étude comparative de nos terrains respectifs : l'archipel des Galapagos et les petites îles de Méditerranée. Ces espaces nous semblent en effet révélateurs des logiques de (re)mobilisation d'un discours naturaliste. Territoire mythique des sciences naturelles et exemple accompli du modèle conservationniste, les îles Galapagos semblent aujourd'hui prisonnières des fonctions qui leur ont été assignées. Dans le cas des petites îles de Méditerranée, représentées comme les derniers refuges de la biodiversité méditerranéenne après l'anthropisation du littoral et des plus grandes îles, un discours conservationniste, en partie construit sur les îles océaniques, est transféré à ces territoires aux caractéristiques biogéographiques et historiques parfois éloignées. Nous nous appuierons sur notre longue immersion dans des milieux naturalistes et notre participation à des projets environnementaux pour pointer les limites du modèle conservationniste et les difficultés à intégrer une perspective géographique. Nous pensons qu'outre sa posture engagée et appliquée, la géographie peut offrir une voie médiane pour dépasser l'opposition entre naturalisme et constructivisme et que les îles peuvent être le lieu de ce renouvellement disciplinaire.

17h – 17h20 : **Introduire les enfants auprès de la nature et du sauvage en ville à partir de fictions de jeunesse**

Fabienne CAVAILLÉ

Maître de Conférences, Département de Géographie, UMR Dynamiques Rurales, Université Toulouse 2

Résumé : Si, avec la question de la nature en ville en particulier, la géographie s'est résolument engagée dans un renouvellement de ses objets, méthodes et référents théoriques, comment proposer ces avancées scientifiques aux enfants ? C'est à partir de la richesse de la littérature de jeunesse, d'ores et déjà utilisée à diverses occasions, qu'il est ici envisagé de présenter à un jeune lectorat ces nouvelles approches. Plus précisément, il s'agit de montrer comment initier des enfants (5 à 12 ans) aux problématiques de la nature et surtout du sauvage urbain à partir d'un parcours de lecture d'albums de fiction. La littérature de jeunesse de fiction est en effet devenue un outil privilégié par des adultes (enseignants, intervenants, animateurs, parents) dans divers contextes (scolaire, périscolaire, domestique) permettant de mener avec des enfants à la fois un

apprentissage de la lecture approfondi, une découverte de questions sociales vives et des activités créatives (y compris pratiques, sur le terrain) prolongeant ces expériences de lectures. Plusieurs disciplines académiques, en particulier l'histoire, les sciences de la vie et de la terre, ou encore la philosophie, en ont d'ailleurs bien saisi les enjeux et mettent à disposition des « exploitations pédagogiques » d'œuvres de littérature de jeunesse. Dans ces démarches, les albums de fictions illustrés se sont avérés être des supports pertinents pour engager les jeunes lecteurs dans des dynamiques d'apprentissage, en suscitant questionnements et réflexions, de nature à la fois scientifique et sociale.
Il semble donc opportun que la géographie se saisisse également de ces possibilités offertes par le travail sur des œuvres de fiction pour mettre en valeur son point de vue et transmettre ses acquis les plus novateurs. Parmi ceux-ci, la question de la nature en ville focalise divers intérêts, essentiellement par le prisme d'une géographie sensible, centrée sur les individus, interpelés dans leur géographicité et leur habiter à travers leurs sens, perceptions et évaluations. Cette perspective rejoint celle du sujet-lecteur de fictions qui est sollicité pour réélaborer le récit et ce faisant y introduit ses propres préoccupations, ses expériences et son réel.
Ainsi, un parcours de lecture de cinq albums est proposé, dont une double étude, littéraire et géographique, révèle progressivement comment faire découvrir aux enfants le sauvage des villes au travers d'une géographie sensible. Le parcours envisage d'abord une réflexion sur les définitions-mêmes du naturel et du sauvage (*vs* anthropique, domestique). Il invite ensuite à considérer la nature sauvage présente en milieu urbain dans sa diversité en dévoilant – et mettant en perspective les uns par rapport aux autres – animaux, plantes, eaux, composants du sol et éléments météorologiques. Sont alors mis en évidence, à la lumière des derniers acquis de la discipline, le jeu des échelles (des entités minuscules aux grands cycles) et des systèmes (des réseaux de circulation et de dissémination), et la nécessité de l'observation, de la description mais aussi et surtout, de l'imagination, de l'implication. Plus fondamentalement, toute l'interprétation de l'intrigue et des caractéristiques des personnages est conduite de manière à faire vivre aux enfants une expérience intime du sauvage dans la perspective d'en préparer et d'en provoquer autant de rencontres effectives et concrètes.

17h20-18h : **Conclusion : Histoire épistémologique du rapport des géographes à la nature**
Nicole MATHIEU
Directrice de recherches émérite au CNRS

Résumé : *La question de la nature aujourd'hui* a été et est toujours une préoccupation centrale pour certains géographes en dialogue avec les sciences de la société et les sciences de la nature. Côté géographie l'effort d'articulation du physique et du social, que j'ai qualifié d'« interdisciplinarité interne » en 1992 a été engagé dès l'après 68 par des géographes non cités dans l'appel à communication comme Philippe Pinchemel tentant de concilier « naturalité » et « spatialité » et de maintenir le lien, tout comme Georges Bertrand, entre géographie humaine et géographie physique. Il faut aussi considérer comme des pionniers de ce regard nouveau sur la nature Augustin Berque avançant le concept de médiance et la mésologie qui l'a conduit jusqu'à celui d'anthropocène ainsi que Jean-Paul Ferrier opposant au « contrat naturel » de Michel Serres le « contrat géographique ou l'habitation durable des territoires » Pour ma part, j'ai tenté d'apporter ma pierre de géographe à cette question en interrogeant dès les années 80 les représentations de la nature des éleveurs du Méjan. La critique du concept de paysage inefficace pour faire émerger un regard pertinent sur les « nouveaux rapports à la nature » dans les campagnes comme dans la ville de même que l'hypothèse d'une valeur heuristique des relations à l'animal pour instruire les rapports à la nature des humains ont été essentiels dans ce renversement de regard. Dans un article paru dans le *BAGF* en 2000, j'ai posé les bases du concept de « culture de la nature » associé à celui de « mode d'habiter » issu d'une connaissance des représentations et des pratiques de la nature dans leurs dynamiques, leurs décalages et leurs contradictions, pistes que je n'ai cessé de poursuivre en dialogue avec sociologues, anthropologues, agronomes et économistes ruraux. Ainsi, dans un retour réflexif sur 50 ans d'observation du rapport des géographes à la nature, il me serait possible d'esquisser une histoire épistémologique des différentes postures théoriques qui expliquent ; dans le temps, pourquoi certains géographes ont « tenu la nature à distance » et pourquoi, au contraire, les autres ont tenté de relier les deux versants de leur particularité disciplinaire pour répondre à l'évolution des enjeux politiques et scientifiques corrélatifs du changement social.

18h : **Fin des travaux**